



ATTESTATION

Je soussignée, Chantal ERGUY, Maire d'Aicirits-Camou-Suhast, atteste que l'établissement dénommé :

Institut Jean Errecart - Lycée

est classé par la Commission de sécurité de l'arrondissement de Bayonne :

- **Salles de cours et amphithéâtre : Etablissement recevant du public de type R de 4ème catégorie**
- **Cantine : Etablissement recevant du public de type N de 3ème catégorie**
- **Administratif-bureaux : Etablissement recevant du public de type W de 4ème catégorie**

En foi de quoi, je délivre la présente attestation, pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Aicirits-Camou-Suhast
Le 18 mars 2026

Le Maire
Chantal ERGUY

